

Version de l'accord:
Applicable à compter du:

4.7.
28.04.2026

CONDITIONS D'UTILISATION DE MONEFIT SMARTSAVER

En vertu des présentes conditions d'utilisation de Monefit SmartSaver (ci-après les « **Conditions SmartSaver** » ou les « **Conditions** »), **Monefit Investments OÜ**, code de registre 11953111, adresse enregistrée Kai 4, Tallinn, Estonie (ci-après « Monefit ») fournit le service Monefit SmartSaver dans la capacité et la mesure décrites et stipulées aux présentes.

ATTENDU QUE :

- Monefit, en tant que membre du groupe de consolidation de finance à la consommation Creditstar Group, offre aux investisseurs particuliers et professionnels en Europe la possibilité d'obtenir jusqu'à 7,5 % de rendement par an sur les investissements réalisés dans des crédits à la consommation via Monefit SmartSaver.
- Monefit ne fournit aucun service de conseil juridique, fiscal, financier, en investissement ni aucun autre service de conseil, de quelque nature que ce soit, à un Acheteur. En ouvrant et en utilisant un Compte SmartSaver, l'Acheteur accepte les Conditions SmartSaver et assume les risques d'investissement qui y sont associés. Monefit ne formule aucune déclaration, garantie, engagement ou assurance (expresse ou implicite) selon laquelle un Acheteur obtiendra un rendement sur les sommes investies via Monefit SmartSaver. Monefit SmartSaver est soumis à l'ensemble des risques d'investissement liés aux créances découlant de contrats de crédit à la consommation. Monefit est uniquement le prestataire du service Monefit SmartSaver et n'est pas un émetteur de valeurs mobilières au sens des règles relatives au prospectus. Il est recommandé de solliciter un avis indépendant auprès d'un professionnel dûment qualifié avant de réaliser un investissement via Monefit SmartSaver.
- En accédant au site web Monefit SmartSaver, en le consultant et/ou en l'utilisant, l'Acheteur reconnaît avoir lu, compris et accepté d'être lié par les présentes Conditions.

1. DÉFINITIONS ET RÉFÉRENCES

1.1 Dans les présentes Conditions :

1.1.1 « nous » et « notre » désignent Monefit et « vous » désigne tout Acheteur.

1.1.2 Toute référence à des dispositions légales de tout pays, État ou territoire doit être interprétée comme incluant les références :

- (a) à toute modification ou réadoption de ces dispositions (antérieure ou postérieure à la date des présentes) alors en vigueur ; et
- (b) à tout instrument ou toute ordonnance pris(e) ponctuellement en vertu de ces dispositions.

1.1.3 Les mots utilisés au singulier incluent le pluriel et inversement, et les mots désignant un genre incluent tous les genres.

1.1.4 Sauf indication contraire, les délais exprimés en jours ou en mois sont des jours ou mois calendaires.

1.1.5 Lorsque Monefit dispose d'un droit ou d'une option de faire quelque chose,

ce droit ou cette option est exercé à sa seule discrétion, en tenant compte des éventuelles limitations découlant du mandat donné à Monefit conformément aux présentes Conditions.

- 1.1.6 Les termes tels que « ci-après », « ci-joint », « aux présentes » et autres termes commençant par « ci- » se réfèrent, sauf indication contraire résultant clairement du contexte, à l'ensemble des présentes Conditions et non à une section, clause ou disposition particulière.
 - 1.1.7 Toute obligation, pour Monefit ou un Acheteur, de faire quelque chose inclut l'obligation d'en faire assurer l'exécution, et toute obligation de ne pas faire quelque chose inclut l'obligation de ne pas en permettre l'exécution.
 - 1.1.8 Dans l'interprétation des présentes Conditions, des termes généraux introduits par le mot « autre » ne doivent pas être entendus de manière restrictive du fait qu'ils sont précédés de termes indiquant une catégorie particulière d'actes, de questions ou de choses, et des termes généraux ne doivent pas être entendus de manière restrictive du fait qu'ils sont suivis d'exemples particuliers, destinés à être couverts par ces termes généraux. Toute référence aux mots « inclut » ou « y compris » doit être interprétée comme « sans limitation ».
 - 1.1.9 Les titres des Conditions sont uniquement prévus pour faciliter la consultation et n'affectent pas l'interprétation d'une quelconque Condition.
 - 1.1.10 Si une action ou une obligation devant être exécutée en vertu de toute disposition des présentes Conditions devait l'être un jour qui n'est pas un Jour ouvré, cette action ou cette obligation sera exécutée le Jour ouvré suivant.
 - 1.1.11 Toute référence à une « personne » inclut toute personne physique, société de personnes, société, personne morale ou autre entité juridique, État, gouvernement ou organisme étatique, ou toute association non dotée de la personnalité morale, coentreprise ou partenariat (ayant ou non une personnalité juridique distincte).
 - 1.1.12 « Entreprise mère », « Groupe » et « Filiale » ont la signification qui leur est donnée dans le Code de commerce.
 - 1.1.13 Toute référence à une personne inclut ses successeurs, représentants légaux et ayants droit autorisés.
- 1.2 Dans les présentes Conditions, les termes et expressions suivants ont la signification qui leur est attribuée ci-après :

« **Formulaire de demande** » : le formulaire de demande permettant de devenir Utilisateur, disponible sur le Site SmartSaver (tel que Monefit peut le modifier ponctuellement).

« **Emprunteur** » : une personne physique ayant conclu un Contrat de prêt avec le Prêteur.

« **Jour ouvré** » : un jour ouvré officiellement établi en Estonie (à l'exception des samedis, dimanches et jours fériés), et « Jours ouvrés » doit être interprété en conséquence.

« **Acheteur** » : l'Utilisateur SmartSaver désigné dans les présentes Conditions SmartSaver, ayant acquis des Créances SmartSaver.

« **Compte bancaire de l'Acheteur** » : le compte bancaire courant de l'Acheteur auprès d'un établissement de crédit enregistré dans un pays de l'EEE ou en Suisse tel que visé à la Condition 2.2.4 (ou, ponctuellement, tout autre compte bancaire de l'Acheteur qu'il garantit et déclare à Monefit comme satisfaisant aux exigences applicables).

« **Carte bancaire de l'Acheteur** » : la carte bancaire détenue par l'Acheteur, émise à son nom et liée au Compte bancaire de l'Acheteur.

« **Politique relative aux cookies** » : la politique relative aux cookies disponible sur le Site SmartSaver, telle que modifiée ponctuellement.

« **Créances** » : les créances monétaires sur les Emprunteurs découlant des Contrats de prêt respectifs conclus entre l'Emprunteur et le Prêteur.

« **Société du groupe Creditstar** » : une entité appartenant au groupe Creditstar dont l'activité consiste à octroyer des crédits à la consommation au titre des Contrats de prêt concernés.

« **Lois sur la protection des données** » : le Règlement général sur la protection des données (2016/679) (« RGPD »), la directive sur la protection des données dans le domaine des communications électroniques (2002/58/CE), les Privacy and Electronic Communications (EC Directive) Regulations 2003 (SI 2426/2003) (telles que modifiées) et toutes les lois et réglementations applicables relatives au traitement des Données personnelles et à la vie privée en vigueur de temps à autre, y compris, le cas échéant, les lignes directrices et codes de conduite émis par toute autorité nationale de protection des données et leurs équivalents dans toute juridiction pertinente, y compris, sans s'y limiter, la loi estonienne sur la protection des données personnelles.

« **Événement de force majeure** » : tout acte, cause, circonstance, omission ou incident qui échappe au contrôle raisonnable de Monefit et qui ne peut être empêché ou corrigé par Monefit en prenant les mesures qu'on pourrait raisonnablement attendre d'elle dans les circonstances.

« **Événement d'insolvabilité** » : notamment l'insolvabilité, la mise sous administration, la cessation d'activité, la faillite, l'ouverture d'une procédure de liquidation, la nomination d'un administrateur judiciaire ou d'un administrateur-mandataire sur tout ou partie des actifs (y compris l'entreprise ou les revenus), la conclusion de tout arrangement général avec les créanciers ou toute action similaire résultant d'un endettement, ou tout événement produisant un effet équivalent dans toute juridiction.

« **Compte bancaire conjoint** » : le Compte bancaire de l'Acheteur lorsque celui-ci est l'un des titulaires du compte.

« **Prêteur** » : une Société du groupe Creditstar qui a octroyé le Prêt à l'Emprunteur et à laquelle l'Emprunteur doit rembourser le Prêt (ainsi que les intérêts) conformément aux termes et conditions du Contrat de prêt.

« **Prêt** » : le montant principal d'un prêt (ou une partie de celui-ci) non encore remboursé, octroyé par un Prêteur à un Emprunteur en vertu d'un Contrat de prêt (chaque « Prêt » et ensemble les « Prêts »).

« **Contrat de prêt** » : le contrat de prêt conclu entre le Prêteur et l'Emprunteur concernant le Prêt accordé par le Prêteur à l'Emprunteur et son remboursement.

« **Données personnelles** » : a le sens qui lui est attribué dans les Lois sur la protection des données.

« **Règles relatives au prospectus** » : toutes lois applicables relatives à l'émission de valeurs mobilières au public, y compris notamment les Prospectus (Directive 2003/71/CE) Regulations 2005, la Directive 2003/71/CE (telle que modifiée ponctuellement) et la Directive 2010/73/UE, et, à compter du 21 juillet 2019, le Règlement (UE) 2017/1129.

« **Liste de prix** » : la liste des Frais SmartSaver applicables publiée sur le Site SmartSaver.

« **Politique de confidentialité** » : la politique de confidentialité disponible sur le site Monefit SmartSaver (telle que modifiée ponctuellement).

« **Compte SmartSaver** » : un type de compte virtuel destiné exclusivement à être utilisé dans le cadre des Conditions SmartSaver.

« **Créances SmartSaver** » : les Créances acquises par un Utilisateur SmartSaver ou par Monefit en vertu des Conditions SmartSaver.

« **Frais SmartSaver** » : les frais applicables aux services fournis par Monefit.

« **Prix SmartSaver** » : le prix d'achat global à verser par Monefit à l'Acheteur pour l'acquisition de la totalité ou d'une partie déterminée des Créances SmartSaver de l'Acheteur, tel qu'indiqué par la valeur de compte affichée à l'Utilisateur sur le Site SmartSaver.

« **Contrat de vente SmartSaver** » : un contrat de cession conclu via le Site SmartSaver entre l'Utilisateur SmartSaver, en tant que cédant de ses Créances SmartSaver, et Monefit, en tant que cessionnaire des Créances SmartSaver, selon les termes et conditions définis dans les Conditions SmartSaver.

« **Conditions SmartSaver** » ou « Conditions » : les présentes Conditions d'utilisation de Monefit SmartSaver telles que Monefit peut les modifier ponctuellement (et « Condition » désigne toute disposition de celles-ci).

« **Utilisateur SmartSaver** » ou « **Utilisateur** » : une personne physique ou morale ayant ouvert un Compte SmartSaver auprès de Monefit en vertu des Conditions SmartSaver.

« **Site SmartSaver** » : smartsaver.monefit.com, tout sous-domaine de ce site, ainsi que tout autre site web par l'intermédiaire duquel Monefit met ses services à disposition.

« **Impôt** » ou « **Fiscalité** » : comprend notamment tout impôt, taxe, prélèvement, droit, charge ou redevance de quelque nature que ce soit (y compris les intérêts, pénalités et majorations y afférents) imposé par toute autorité fiscale à l'égard de tout paiement traité par Monefit en vertu des présentes Conditions, et « Impôts » doit être interprété en conséquence.

« **Retenue à la source** » : toute charge, déduction ou retenue au titre d'un Impôt exigée par toute loi applicable, telle que modifiée par la pratique d'une autorité fiscale gouvernementale alors en vigueur.

2 INSCRIPTION ET IDENTIFICATION

2.1 Une demande pour devenir Utilisateur (le « Demandeur ») doit être effectuée en remplissant et en soumettant un formulaire d'inscription (« Demande »), par lequel le Demandeur reconnaît avoir lu, compris et accepté d'être lié par les présentes Conditions, la Politique de confidentialité, et confirme son statut de PPE.

2.2 En déposant une Demande, le Demandeur déclare et garantit à Monefit ce qui suit (et indemnisera Monefit de toute responsabilité ou perte résultant d'une violation de cette déclaration ou garantie) :

2.2.1 il est effectivement le Demandeur et toutes les informations fournies par le Demandeur dans le cadre de la Demande sont correctes, exactes et à jour;

2.2.2 le Demandeur ne cherchera ni n'engagera aucune action visant à tenir Monefit responsable de toute perte que le Demandeur subirait du fait ou en lien avec sa qualité d'Utilisateur ;

2.2.3 le Demandeur a fourni :

(i) dans le cas d'une personne **physique** :

Prénom(s), nom de famille (tels que figurant sur le document d'identité) ; date de naissance ; adresse enregistrée ; numéro d'identité national ou numéro de passeport ; pays de résidence ; pays de résidence fiscale ; numéro de téléphone mobile et adresse email.

(ii) dans le cas d'une personne **morale** :

Dénomination sociale officielle, numéro d'enregistrement, pays d'enregistrement ; pays de résidence fiscale / numéro fiscal ; adresse enregistrée.

(iii) Le **représentant** d'une personne morale communiquant avec Monefit doit être un administrateur inscrit au registre du commerce, ou l'équivalent selon le pays d'enregistrement, ou détenir une procuration démontrant qu'il peut représenter la société. Une preuve du droit de représentation doit être fournie à Monefit. Les autres informations requises du représentant sont les mêmes que celles indiquées à la Condition 2.2.3 ci-dessus pour une personne physique.

(iv) Les personnes **physiques** et **morales** sont invitées à fournir les informations obtenues à partir du registre public du pays où elles sont établies.

(v) Le Demandeur mettra immédiatement à jour le Site SmartSaver si l'une des informations fournies devait changer.

2.2.4 le Demandeur dispose d'un compte bancaire courant à son propre nom ou partagé avec une autre personne, auprès d'un établissement de crédit enregistré dans un pays de l'EEE ou en Suisse, auquel s'appliquent les exigences découlant de la Directive (UE) 2015/849 (« MLD4 »), des Money Laundering, Terrorist Financing and Transfer of Funds Regulations 2017 (SI 2017 No. 692) ou de la loi fédérale sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, et il est le propriétaire légal et bénéficiaire effectif de tous les fonds détenus sur ce compte, libres de tout droit ou charge, et ces fonds ne proviennent pas d'activités criminelles, de

blanchiment de capitaux et/ou de financement du terrorisme ;

- 2.2.5 le Demandeur informera rapidement Monefit de tout changement dans sa résidence fiscale ;
- 2.2.6 le Demandeur n'utilisera le Site SmartSaver qu'aux fins prévues par les présentes Conditions ;
- 2.2.7 le Demandeur ne fait l'objet d'aucun Événement d'insolvabilité ;
- 2.2.8 dans le cas d'une personne physique, le Demandeur est âgé de 18 ans ou plus et possède la capacité juridique requise pour conclure des accords juridiquement contraignants (y compris les présentes Conditions) avec Monefit et pour exécuter les obligations lui incombant en vertu de ces accords ;
- 2.2.9 dans le cas d'une personne morale, la Personne autorisée est un dirigeant de l'entité concernée (ou dispose autrement de l'autorisation légale d'agir pour son compte) et cette entité est dûment constituée en vertu des lois de la juridiction dans laquelle elle est établie et dispose de la pleine capacité et de l'autorité nécessaires pour conclure des accords juridiquement contraignants (y compris les présentes Conditions) avec Monefit et pour exécuter les obligations lui incombant en vertu de ces accords ;
- 2.2.10 le Demandeur nous a communiqué toute situation dont il a connaissance (y compris notamment toute réclamation, dette non déclarée, procédure judiciaire, arbitrage, procédure de tribunal ou enquête en cours, menaçant d'être engagée, pendante ou raisonnablement susceptible d'être engagée contre lui par un tiers) pouvant ou susceptible de se traduire par une modification négative importante de la situation financière, de l'activité ou des actifs du Demandeur. Le Demandeur convient de nous fournir rapidement tous détails dès qu'il a connaissance ou soupçonne que l'une des situations mentionnées s'est produite ou est susceptible de se produire, et de nous fournir toute information raisonnablement demandée au sujet de la situation financière, de l'activité et des affaires du Demandeur.
- 2.2.11 Dans le cas où le Demandeur utilise ou entend utiliser un Compte bancaire conjoint, le Demandeur a préalablement obtenu le consentement nécessaire de l'autre titulaire du Compte bancaire conjoint. Monefit a le droit de demander, et le Demandeur l'obligation de fournir, le consentement pertinent à tout moment.
- 2.3 En déposant une Demande, le Demandeur autorise Monefit, à tout moment, à vérifier l'identité du Demandeur auprès de tout prestataire tiers d'informations. Se reporter à la Politique de confidentialité pour plus de détails sur les démarches susceptibles d'être entreprises à cette fin.
- 2.4 Si une Demande est soumise, Monefit attribuera au Demandeur un Numéro de Compte SmartSaver. Si une Demande est refusée, Monefit n'est pas tenue d'en indiquer les motifs au Demandeur.
- 2.5 Ce Numéro de Compte SmartSaver est utilisé par Monefit pour :

- 2.5.1 identifier l'Acheteur ;
 - 2.5.2 identifier les fonds transférés sur le Compte SmartSaver par un Acheteur aux fins stipulées aux présentes ; et
 - 2.5.3 identifier tout paiement transféré sur le Compte SmartSaver par Monefit.
- 2.6 Vous pouvez accéder à votre Compte SmartSaver en saisissant l'adresse email et le mot de passe que vous avez sélectionnés. Vous vous engagez à conserver votre mot de passe et votre Numéro SmartSaver strictement privés et confidentiels et à ne pas les divulguer à un tiers. Tout manquement à cette obligation restera à vos risques et dépens exclusifs. Vous convenez que nous sommes en droit de présumer que toute correspondance, tout ordre, tout transfert et toute instruction effectués à l'aide de vos identifiants de connexion et de votre Compte SmartSaver émanent de l'Acheteur. Vous vous engagez à nous informer immédiatement par email si vous savez ou suspectez qu'une information relative à votre Compte SmartSaver et/ou à vos identifiants de connexion est utilisée de manière abusive, afin que nous puissions suspendre votre Compte SmartSaver jusqu'à ce que vous donniez des instructions pour le réactiver.
- 2.7 Vous devez modifier votre mot de passe régulièrement. Les mots de passe doivent contenir un mélange de lettres majuscules et minuscules, de chiffres et/ou de symboles. Les mots de passe sont sensibles à la casse et nous recommandons d'utiliser des mots de passe combinant des chiffres, des symboles et des lettres en différentes casses, afin de réduire le risque d'utilisation non autorisée de votre compte. Le Site SmartSaver permet également de modifier l'adresse email associée à votre Compte SmartSaver, si vous le souhaitez.
- 2.8 Nous nous réservons le droit de désactiver tout Compte SmartSaver ou mot de passe à tout moment si, selon notre appréciation raisonnable, vous n'avez pas respecté de manière substantielle les présentes Conditions.
- 2.9 Notre Politique de confidentialité contient des détails sur l'utilisation que nous pouvons faire des informations personnelles que vous nous fournissez lors de votre inscription, y compris la manière dont nous utilisons des contrôles de crédit et d'identification pour vous protéger ainsi que les personnes avec lesquelles vous interagissez sur le Site SmartSaver. Vous devez lire attentivement la Politique de confidentialité avant de finaliser votre inscription ou votre Demande. En continuant à utiliser le Site SmartSaver, vous consentez à cette utilisation de vos informations personnelles.
- 2.10 Afin de permettre à Monefit de vérifier l'identité de l'Acheteur, celui-ci est tenu de fournir les informations énoncées ci-après au niveau exigé par Monefit avant de procéder à l'acquisition de Créances SmartSaver (étant entendu que Monefit se réserve le droit de demander à tout moment des documents supplémentaires et/ou confirmations non spécifiés ci-dessous si elle l'estime souhaitable ou nécessaire dans les circonstances) :
- 2.10.1 dans le cas d'une personne **physique** :
 - (i) une copie ou une photo d'un passeport ou d'une carte d'identité en cours de validité ;
 - 2.10.2 dans le cas d'une personne **morale** :
 - (i) une copie ou une photo du certificat de constitution ;

(ii) un extrait du registre du commerce datant de moins de trois mois confirmant que la personne morale est toujours inscrite audit registre et/ou est en règle ; adresse du siège enregistré, pays de résidence fiscale ;

(iii) les détails des bénéficiaires effectifs détenant plus de 25 % de la personne morale jusqu'au niveau des personnes physiques détenant la propriété effective, accompagnés de la documentation visée à la Condition 2.10.1 ci-dessus pour la Personne autorisée de la personne morale ;

(iv) des preuves attestant les pouvoirs de la Personne autorisée d'agir au nom de la personne morale.

2.11 Les informations requises à la Condition 2.10.1 pour une personne physique sont également exigées pour tous les bénéficiaires effectifs (tels que définis à la section 9 de la loi sur la prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme) d'une personne morale.

3 GARANTIES DE L'ACHETEUR

3.1 L'Acheteur déclare et garantit ce qui suit :

3.1.1 L'Acheteur est le bénéficiaire final ;

3.1.2 L'Acheteur ne fait l'objet d'aucune condamnation pénale en vigueur et aucune sanction internationale ne s'applique à l'Acheteur ;

3.1.3 L'Acheteur dispose de la capacité juridique passive et active, et a la capacité d'exprimer une volonté conforme à la législation de son pays de résidence ;

3.1.4 la situation économique de l'Acheteur lui permet de satisfaire aux conditions des Conditions SmartSaver, l'Acheteur est solvable et aucune procédure d'insolvabilité, de restructuration ou processus similaire n'a été engagée à son encontre ;

3.1.5 L'Acheteur consent à ce que Monefit traite ses données personnelles conformément aux dispositions des présentes Conditions ;

3.1.6 les informations fournies par l'Acheteur à Monefit sont exactes et complètes ;

3.1.7 L'Acheteur a lu les Conditions SmartSaver, comprend les droits et obligations qui en découlent et les Conditions SmartSaver sont conformes à sa volonté.

4. COMPTE SMARTSAVER

4.1. Monefit ouvre un Compte SmartSaver pour l'Acheteur immédiatement après que celui-ci a approuvé et accepté les Conditions SmartSaver. L'Acheteur ne peut détenir qu'un seul Compte SmartSaver.

4.2. Pour acquérir des Créances SmartSaver, l'Acheteur doit allouer des fonds sur le Compte SmartSaver en effectuant un virement sur le compte courant de Monefit à partir du Compte bancaire de l'Acheteur, en indiquant le numéro de Compte SmartSaver comme référence, ou en utilisant la Carte bancaire de l'Acheteur.

4.3. Pour allouer des fonds via la Carte bancaire de l'Acheteur conformément à la Section 4.2, l'Acheteur doit suivre les instructions et étapes pertinentes sur le Site SmartSaver. Monefit a le droit de demander à tout moment des informations et preuves supplémentaires concernant la conformité du Compte bancaire de l'Acheteur et/ou de la Carte bancaire avec les présentes Conditions, que l'Acheteur

est tenu de fournir dans un délai de deux (2) Jours ouvrés à compter de la réception de la demande correspondante.

- 4.4. Tout fonds alloué sur le Compte SmartSaver conformément à la Section 4.2 ou généré par la vente de Créances SmartSaver est conservé sur le compte courant de Monefit pour l'exécution du mandat au sens de l'article 626 de la loi sur les obligations.
- 4.5. Tout fonds alloué sur le Compte SmartSaver conformément à la Section 4.2 est utilisé exclusivement pour l'acquisition de Créances SmartSaver conformément à la Section 5.

5. ACQUISITION DE CRÉANCES SMARTSAVER

- 5.1. L'Acheteur, par les présentes, et chaque fois que des fonds sont alloués sur le Compte SmartSaver, émet une Offre ferme visant à utiliser ces fonds pour acquérir des Créances SmartSaver pour le compte de l'Acheteur auprès de Monefit. L'Offre ferme est une offre contraignante à Monefit visant à acquérir, dans l'ordre suivant :

- 5.1.1. en premier lieu, une partie des Créances SmartSaver existantes qui sont devenues disponibles à l'achat en conséquence de la demande totale ou partielle d'un autre Utilisateur SmartSaver de se voir verser le Prix SmartSaver pour ses Créances SmartSaver. Cette partie est déterminée au prorata de la valeur des actifs suivants :

- 5.1.1.1. les Créances SmartSaver de l'Acheteur,
- 5.1.1.2. les Créances SmartSaver acquises par Monefit au moyen du produit des Créances SmartSaver de l'Acheteur, et
- 5.1.1.3. le produit des Créances SmartSaver reçu par Monefit au titre des Créances SmartSaver visées aux Points 5.1.1.1 à 5.1.1.2 qui, à ce moment-là, n'a pas été utilisé pour acquérir des Créances SmartSaver supplémentaires.

Dans ce cas, le prix d'achat de ces Créances SmartSaver correspond à une partie du Prix SmartSaver (devant être versé à l'autre Utilisateur SmartSaver par Monefit) déterminée au prorata de la valeur de ces actifs.

- 5.1.2. en deuxième lieu, les Créances SmartSaver (i) dont le prix d'achat est inférieur ou égal au montant principal restant dû de la Créance SmartSaver, (ii) ne présentant aucune dette recouvrable mais impayée au moment de l'acquisition, et (iii) qui, au moment de l'acquisition, satisfont à au moins l'un des critères suivants :

- 5.1.2.1. le Prêt dont découle la Créance SmartSaver a été octroyé par le Prêteur dans le cadre normal de son activité ; ou
- 5.1.2.2. la Créance SmartSaver a été proposée à l'acquisition via le Site SmartSaver.

- 5.2. Monefit peut déroger à l'ordre défini à la clause 5.1 si une telle dérogation est dans l'intérêt de l'Acheteur.
- 5.3. L'Offre ferme est émise dès que des fonds sont alloués sur le Compte SmartSaver et reste valable jusqu'à ce que ces fonds aient été entièrement utilisés pour

l'acquisition de Créances SmartSaver. L'Acheteur n'a pas le droit de révoquer l'Offre ferme ; toutefois, l'Offre ferme est annulée si l'Acheteur résilie les Conditions SmartSaver.

- 5.4. Aucune information spécifique concernant les Créances SmartSaver devant être acquises par l'Acheteur ne sera mise à la disposition de l'Acheteur, y compris, sans limitation, les données personnelles de l'Emprunteur.
- 5.5. Après l'achèvement du processus de gestion des offres, un Contrat de cession juridiquement contraignant prend effet entre l'Acheteur et Monefit, qui vend la Créance SmartSaver à l'Acheteur.
- 5.6. Le Contrat de cession entre l'Acheteur, en tant qu'acquéreur, et Monefit, en tant que cédant, est conclu aux conditions suivantes (aucun document distinct ne sera généré) :
 - 5.6.1. la Créance SmartSaver est réputée cédée par Monefit à l'Acheteur immédiatement après que l'Acheteur a intégralement payé le prix d'achat à Monefit ;
 - 5.6.2. lors de la cession d'une Créance SmartSaver, les droits de Monefit à tout paiement découlant de cette Créance SmartSaver, y compris toute dette existante et les droits s'y rapportant, sont également transférés à l'Acheteur;
 - 5.6.3. ni l'Acheteur ni Monefit n'informeront l'Emprunteur de la cession de la Créance SmartSaver. Le Prêteur restera le créancier vis-à-vis de l'Emprunteur, sauf indication contraire du Prêteur ou de Monefit ;
 - 5.6.4. du fait de la conclusion du Contrat de cession tel que décrit aux présentes, l'Acheteur donne à Monefit une autorisation irrévocable de gérer la Créance SmartSaver, ce qui inclut le droit de représenter l'Acheteur en tant que propriétaire de la Créance SmartSaver dans la mesure convenue avec un Prêteur ou telle que décrite dans le Contrat de prêt dont découle la Créance SmartSaver, conformément aux présentes Conditions SmartSaver.
- 5.7. Après la conclusion du Contrat de cession, les fonds alloués sur le Compte SmartSaver de l'Acheteur sont utilisés pour le paiement du prix d'achat.

6. LIMITATIONS

- 6.1. L'Acheteur ne peut pas transférer, céder, grever ou autrement disposer du Compte SmartSaver ni des actifs, droits ou obligations qui y sont liés, individuellement ou dans leur ensemble, à l'exception de la vente des Créances SmartSaver de l'Acheteur conformément à la Section 7. Monefit peut refuser d'exécuter toute instruction de l'Acheteur ou de toute autre personne qui contrevient aux restrictions prévues dans la présente Section ou ailleurs dans les Conditions, sauf obligation contraire prévue par une législation impérative applicable.
- 6.2. L'Acheteur a le droit de recevoir le paiement du Prix SmartSaver uniquement après avoir donné instruction à Monefit de vendre les Créances SmartSaver de l'Acheteur conformément à la Section 7. Le montant minimum de retrait est de 50 EUR et Monefit peut suspendre les instructions de retrait de l'Acheteur jusqu'à ce que le Prix SmartSaver à payer soit égal ou supérieur au montant minimum de retrait indiqué. L'Acheteur ne peut exiger de paiements à partir du Compte SmartSaver

d'aucune autre manière.

- 6.3. L'Acheteur ne peut pas revendre, céder ou autrement disposer de Créances SmartSaver individuelles. La disposition des Créances SmartSaver ne peut intervenir que conformément à la Section 7.
- 6.4. Monefit tient des registres des Créances SmartSaver acquises et vendues par l'Acheteur. Toutefois, l'Acheteur ne pouvant disposer des Créances SmartSaver individuellement, le Compte SmartSaver ne comporte pas d'information individualisée sur les Créances SmartSaver mais uniquement la valeur totale des Créances SmartSaver de l'Acheteur. Monefit indique en priorité, sur le Compte SmartSaver, le Prix SmartSaver et toute autre information à sa discrétion (le cas échéant).

7. VENTE DE CRÉANCES SMARTSAVER

- 7.1. Au moment où l'Acheteur acquiert toute Créance SmartSaver conformément à la Section 5, un Contrat de vente SmartSaver prend effet à l'égard de cette Créance SmartSaver entre l'Acheteur, en tant que cédant, et Monefit, en tant que cessionnaire.
- 7.2. Le Contrat de vente SmartSaver entre l'Acheteur et Monefit est conclu aux conditions suivantes (aucun document distinct ne sera généré) :
 - 7.2.1. la propriété de la Créance SmartSaver est réputée cédée par l'Acheteur à Monefit au moment où Monefit a versé le Prix SmartSaver à l'Acheteur conformément aux Sections 7.3 à 7.7 ;
 - 7.2.2. les droits de l'Acheteur au paiement des intérêts et intérêts de retard exigibles, y compris les dettes liées aux intérêts et aux intérêts de retard, sont transférés à Monefit à compter de la conclusion du Contrat de vente SmartSaver ;
 - 7.2.3. à compter de la conclusion du Contrat de vente SmartSaver, Monefit a le droit de recevoir tout paiement effectué sur la base de la Créance SmartSaver et d'utiliser ces montants pour acquérir des Créances SmartSaver au nom de Monefit, au bénéfice de tous les Utilisateurs, conformément à la Section 5.1 ;
 - 7.2.4. ni l'Acheteur ni Monefit n'informeront l'Emprunteur de la cession de la Créance SmartSaver. Le Prêteur restera le créancier vis-à-vis de l'Emprunteur, sauf exigence contraire du Prêteur ou de Monefit ;
 - 7.2.5. le Prix SmartSaver est égal aux montants de Prêt dans les Créances SmartSaver respectives acquises par l'Utilisateur, majorés d'un taux pouvant atteindre 7,5 % par an (calculé sur la base du nombre réel de jours calendaires du mois et de l'année en cours) appliqué aux montants de Prêt dans les Créances SmartSaver respectives.
 - 7.2.6. Du fait de la conclusion du Contrat de vente SmartSaver tel que décrit aux présentes, l'Acheteur donne à Monefit une autorisation irrévocable de gérer la Créance SmartSaver telle que décrite à la clause 5.6.4 conformément aux présentes Conditions SmartSaver. Cette procuration inclut notamment que, si la Créance SmartSaver en souffrance n'a pas été intégralement payée à la

date de défaut et que Monefit ou le Prêteur et l'Emprunteur n'ont pas fixé un nouveau calendrier de paiement, Monefit a le droit de céder ou de vendre la Créance SmartSaver à un tiers. Cette procuration est délivrée avec faculté de délégation et reste en vigueur jusqu'à l'exécution de toutes les obligations liées aux Contrats de prêt servant de base aux Créances SmartSaver.

- 7.3. Monefit calcule quotidiennement le Prix SmartSaver en ajoutant les rendements acquis au Prix SmartSaver. La valeur des rendements acquis est mise à jour quotidiennement et affichée sur le Site SmartSaver avec le taux de rendement global.
- 7.4. Le Prix SmartSaver à verser par Monefit à l'Acheteur pour ses Créances SmartSaver est déterminé au moment du dernier calcul du Prix SmartSaver précédant le paiement du Prix SmartSaver ou d'une partie correspondante. L'Acheteur peut donner instruction de vendre l'ensemble de ses Créances SmartSaver ou un pourcentage déterminé de celles-ci au moyen de l'outil disponible sur le Site SmartSaver et reçoit le paiement correspondant du Prix SmartSaver. Les rendements sur les Créances SmartSaver continuent de courir jusqu'à ce que l'Acheteur donne instruction de vendre l'ensemble de ses Créances SmartSaver, auquel cas les rendements acquis sont versés en même temps que le Prix SmartSaver. Afin d'éviter toute ambiguïté, aucun paiement périodique automatique n'est effectué par Monefit, sauf si l'Acheteur demande un paiement périodique automatique des rendements acquis conformément à l'Article 7.7.4. L'Acheteur a droit au paiement du Prix SmartSaver dès lors que :
 - 7.4.1. d'autres Utilisateurs SmartSaver ont acquis auprès de Monefit une partie des Créances SmartSaver de l'Acheteur et/ou des Créances SmartSaver acquises par Monefit grâce au produit des Créances SmartSaver de l'Acheteur (dans la mesure nécessaire au paiement du Prix SmartSaver) ; et ou
 - 7.4.2. des fonds suffisants ont été alloués sur le Compte SmartSaver de Monefit pour couvrir le Prix SmartSaver.
- 7.5. Si, au moment où l'Acheteur demande le paiement du Prix SmartSaver, des fonds suffisants sont liés aux Comptes SmartSaver pour couvrir le Prix SmartSaver conformément à la Section 7.4, celui-ci devient exigible.
- 7.6. Si, au moment où l'Acheteur demande le paiement du Prix SmartSaver, des fonds insuffisants sont liés aux Comptes SmartSaver pour couvrir le Prix SmartSaver conformément à la Section 7.4, alors tous les paiements du Prix SmartSaver à tous les Utilisateurs SmartSaver ne deviennent pas exigibles et sont suspendus, de même que le mandat d'achat de Créances SmartSaver supplémentaires, jusqu'à ce que (selon la première éventualité) :
 - 7.6.1. des fonds suffisants soient alloués sur les Comptes SmartSaver pour couvrir intégralement le Prix SmartSaver (c'est-à-dire que les Créances SmartSaver des autres Utilisateurs SmartSaver et de Monefit aient généré des fonds suffisants et/ou que les autres Utilisateurs SmartSaver aient alloué des fonds supplémentaires sur leurs Comptes SmartSaver pour être utilisés pour l'acquisition des Créances SmartSaver respectives) pour tous les Utilisateurs SmartSaver dont les paiements de Prix SmartSaver ont été suspendus ;
 - 7.6.2. au prochain Jour bancaire, auquel moment des paiements partiels du Prix

SmartSaver seront effectués à partir des fonds liés aux autres Comptes SmartSaver afin de couvrir leur part respective du Prix SmartSaver pour tous les Utilisateurs SmartSaver dont les paiements de Prix SmartSaver ont été suspendus. Ces paiements partiels du Prix SmartSaver sont effectués au prorata du montant du Prix SmartSaver dû à l'Acheteur par rapport à la somme de tous les Prix SmartSaver dus à tous les Utilisateurs SmartSaver dont les paiements du Prix SmartSaver ont été suspendus. Ces paiements partiels sont effectués à chaque Jour bancaire jusqu'au paiement intégral du Prix SmartSaver.

7.7. **Transfert du Prix SmartSaver.** Après que l'Acheteur a donné instruction à Monefit de vendre tout ou partie des Créances SmartSaver, un montant correspondant du Prix SmartSaver devient exigible, sous réserve des Sections 7.5 ou 7.6, selon le cas. Dans ce cadre, l'Acheteur peut également choisir, via la solution technique disponible sur le Site SmartSaver, l'une des options suivantes :

7.7.1. **Standard:** vente des Créances SmartSaver et transfert du Prix SmartSaver dans un délai de dix (10) Jours ouvrés ;

7.7.2. **Planifiée:** vente des Créances SmartSaver et transfert du Prix SmartSaver à une date choisie par l'Acheteur entre onze (11) et trois cent soixante-cinq (365) jours à compter de la date à laquelle l'Acheteur sélectionne cette option ;

7.7.3. **Instantanée:** vente des Créances SmartSaver et transfert du Prix SmartSaver le même Jour ouvré, sous réserve des conditions suivantes :

7.7.3.1. le montant jusqu'auquel cette option peut être utilisée sera communiqué à l'Acheteur par Monefit SmartSaver via son Compte SmartSaver, la limite étant valable pour la durée d'un mois calendaire et réinitialisée le premier jour de chaque mois calendaire ;

7.7.3.2. Monefit n'est pas responsable de tout retard de transfert découlant de la banque de l'Acheteur, du prestataire de services de paiement, d'une banque intermédiaire, d'horaires de coupure, de week-ends ou de jours fériés, ou de tout autre événement échappant au contrôle raisonnable de Monefit.

7.7.4. **Automatique (« Passive Income »)** – vente des Créances SmartSaver et transfert périodique partiel du Prix SmartSaver à hauteur des rendements générés par les Créances SmartSaver au titre du mois civil précédent, effectué le 1er jour de chaque mois civil suivant, à compter du 1er jour du mois suivant celui au cours duquel l'Acheteur sélectionne cette option, le solde du Prix SmartSaver afférent aux Créances SmartSaver devenant payable sous réserve d'instructions complémentaires correspondantes de l'Acheteur.

L'Acheteur peut annuler ses instructions de vendre tout ou partie des Créances SmartSaver pendant la période durant laquelle cette option est disponible via le Compte SmartSaver.

7.8. Monefit effectue le paiement du Prix SmartSaver de l'une des façons suivantes :

(i) sur le Compte bancaire de l'Acheteur, à condition qu'un paiement ait déjà été effectué depuis ce Compte bancaire de l'Acheteur vers le Compte SmartSaver

en indiquant le Numéro de Compte SmartSaver de l'Acheteur comme référence et que les données communiquées par l'établissement de crédit lors de la contribution correspondent aux données enregistrées par l'Acheteur ; ou

- (ii) sur la Carte bancaire de l'Acheteur, à condition qu'un paiement ait déjà été effectué à l'aide de cette Carte bancaire de l'Acheteur et que les données communiquées par l'établissement de crédit lors de la contribution correspondent aux données enregistrées par l'Acheteur.

Les paiements vers le Compte bancaire de l'Acheteur ou sa Carte bancaire peuvent être effectués dans la limite du solde positif du Compte SmartSaver de l'Acheteur en utilisant la solution technique correspondante du Site SmartSaver. « Solde positif » signifie le montant figurant sur le Compte SmartSaver qui n'est pas couvert par des arriérés recouvrables au bénéfice de Monefit ou d'autres Utilisateurs. Monefit exécute l'ordre de virement correspondant dans un délai d'un Jour bancaire. Après exécution du virement, la Créance SmartSaver ou la partie correspondante est réputée avoir été rachetée par Monefit.

- 7.9. L'Acheteur reconnaît et accepte que le Prix SmartSaver puisse être inférieur au montant total des fonds et à la valeur des Créances SmartSaver alloués sur le Compte SmartSaver de l'Acheteur. Rien dans les présentes Conditions ne doit être interprété comme une promesse ou une garantie de profit, de taux de rendement spécifique ou de remboursement du capital, dans la mesure où cela dépend notamment de la performance des obligations monétaires de chaque Emprunteur sous-jacent au titre du Contrat de prêt correspondant lié à une Créance SmartSaver. L'Acheteur renonce par les présentes à toute réclamation qu'il pourrait avoir contre Monefit en ce qui concerne le Prix SmartSaver.

8. FRAIS SMARTSAVER

- 8.1. L'Utilisateur est tenu de payer les Frais SmartSaver à Monefit conformément à la Liste de prix, sauf accord contraire entre Monefit et l'Utilisateur. Monefit a le droit de déduire tout Frais SmartSaver exigible (i) des fonds transférés par l'Acheteur sur le Compte SmartSaver, (ii) du Prix SmartSaver payable à l'Acheteur et/ou (iii) de tout autre montant payable par Monefit à l'Utilisateur en vertu des présentes Conditions. Tout Frais SmartSaver facturé ou déduit est reflété sur le Compte SmartSaver de l'Utilisateur.
- 8.2. Monefit peut résilier ou limiter l'utilisation du Compte SmartSaver en cas de Frais SmartSaver impayés.
- 8.3. Monefit peut, à sa seule et entière discrétion, appliquer des Frais SmartSaver réduits ou renoncer entièrement ou partiellement aux Frais SmartSaver pour tout Utilisateur, toute catégorie d'Utilisateurs ou tout type de transaction, pour la période et selon les conditions déterminées par Monefit. Une telle réduction ou renonciation ne constitue pas un droit permanent de l'Utilisateur, sauf accord exprès contraire entre l'Utilisateur et Monefit.

9. DURÉE ET RÉSILIATION

- 9.1. Les Conditions SmartSaver sont conclues pour une durée indéterminée.
- 9.2. L'Acheteur peut résilier les Conditions SmartSaver en adressant une notification à Monefit par email à info@monefit.com.

- 9.3. Monefit peut à tout moment, à sa discrétion, restreindre l'accès au Compte SmartSaver et aux services associés. Monefit peut également résilier les Conditions SmartSaver, en tout ou en partie, en adressant à l'Acheteur un préavis d'au moins 7 jours calendaires via le Site SmartSaver, notamment dans les cas suivants :
- 9.3.1. l'Acheteur ne respecte pas les présentes Conditions ;
- 9.3.2. Monefit met fin à ses services liés aux Comptes SmartSaver.
- 9.4. Si une Partie résilie les Conditions SmartSaver, l'Acheteur est automatiquement réputé avoir donné instruction de vendre l'intégralité de ses Créances SmartSaver et demandé le paiement du Prix SmartSaver.

10. MODIFICATION DES CONDITIONS SMARTSAVER

- 10.1. Monefit peut, à sa seule et entière discrétion, mettre à jour ou modifier ponctuellement les présentes Conditions (y compris la Liste de prix) pour se conformer à la loi, développer ses services, notamment pour en améliorer la qualité et la sécurité, ou répondre à l'évolution de ses besoins commerciaux.
- 10.2. Lorsque cette mise à jour ou modification entraîne des conséquences défavorables pour l'Utilisateur SmartSaver (y compris, sans limitation, l'introduction de nouveaux Frais SmartSaver ou l'augmentation de Frais SmartSaver existants par modification de la Liste de prix), Monefit notifie l'Utilisateur SmartSaver au moins quinze (15) jours calendaires avant la date d'entrée en vigueur de la modification en publiant les Conditions mises à jour et/ou la Liste de prix mise à jour ainsi que leur date d'entrée en vigueur sur le Site SmartSaver ou par email et, sauf si une période de préavis plus longue est exigée par la loi applicable, par email.
- 10.3. Si l'Utilisateur SmartSaver n'accepte pas une modification, il a le droit, durant la période de préavis visée à la Section 10.2, de résilier les Conditions SmartSaver conformément à la Section 9.2. Si l'Utilisateur SmartSaver résilie les Conditions SmartSaver avant la date d'entrée en vigueur de la modification, l'Utilisateur SmartSaver doit cesser d'utiliser le Compte SmartSaver et la version alors en vigueur des Conditions continue de s'appliquer à l'Utilisateur SmartSaver jusqu'à la vente des Créances SmartSaver de l'Utilisateur et au paiement du Prix SmartSaver correspondant.
- 10.4. En n'exerçant pas son droit de résilier les Conditions SmartSaver conformément à la Section 10.3 et en continuant à accéder au Site ou à utiliser le Compte SmartSaver après la date d'entrée en vigueur de toute modification des présentes Conditions (y compris de la Liste de prix), l'Utilisateur SmartSaver est réputé avoir accepté d'être lié par les Conditions ainsi modifiées.
- 10.5. Les modifications qui (i) sont exigées par la législation applicable ou une décision d'une autorité publique, ou (ii) sont effectuées pour développer les services, notamment afin d'en améliorer la qualité et la sécurité, (iii) sont effectuées pour répondre à l'évolution des besoins commerciaux de Monefit sans avoir d'effet défavorable sur l'Utilisateur, ou (iv) sont favorables à l'Utilisateur SmartSaver, peuvent être appliquées sans le délai de préavis prévu à la Section 10.2, dans la mesure permise par la législation applicable. Dans de tels cas, Monefit ne pourra pas toujours donner aux Utilisateurs SmartSaver un préavis de ces mises à jour ou modifications, mais publiera systématiquement celles-ci sur le Site afin que les

Utilisateurs SmartSaver puissent en prendre connaissance lors de leur prochaine connexion.

11. CONFIDENTIALITÉ

- 11.1. Les Parties reconnaissent qu'il est probable qu'elles se divulguent mutuellement, pendant la durée des Conditions SmartSaver, des informations confidentielles. Celles-ci peuvent inclure le portefeuille de Créances, la relation avec la clientèle, les détails des services de Monefit et toute autre information qui devrait raisonnablement être considérée comme un secret d'affaires.
- 11.2. Toutes les informations confidentielles demeurent la propriété exclusive de la Partie divulgatrice. Les Parties s'engagent à ne pas divulguer d'informations confidentielles relatives aux activités ou aux plans d'une autre Partie à un tiers sans le consentement écrit préalable de cette Partie. Monefit peut toutefois utiliser les informations confidentielles reçues à des fins de scoring de crédit et d'exploitation du Site SmartSaver.
- 11.3. L'obligation de confidentialité convenue dans le cadre des Conditions SmartSaver survit à la résiliation des Conditions SmartSaver et demeure en vigueur sans limitation de durée.

12. NOTIFICATION

- 12.1. L'Acheteur doit informer Monefit immédiatement, et au plus tard dans un délai de 5 jours calendaires, de toute modification des données communiquées à Monefit ou indiquées dans les accords conclus avec Monefit, y compris, sans limitation, toute modification de ses nom, adresse, coordonnées et autres données (personnelles).
- 12.2. La notification de toute modification des données doit être soumise par écrit ou via la solution technique du Site SmartSaver.

13. ACCÈS AU SITE SMARTSAVER ET UTILISATION DU SITE

- 13.1. Monefit ne garantit pas que le Site SmartSaver (ou tout contenu y figurant) soit toujours disponible ou ininterrompu. L'accès au Site SmartSaver est accordé à titre temporaire et nous pouvons suspendre l'accès au Site SmartSaver (ou à toute partie de celui-ci) sans préavis lorsque nous y sommes tenus par la législation applicable ou lorsque le Site SmartSaver est indisponible indépendamment de notre volonté. Dans les autres cas, nous nous efforcerons de vous donner un préavis d'au moins 14 jours en publiant cet avis sur le Site SmartSaver.
- 13.2. Monefit ne sera pas responsable envers vous si, pour quelque raison que ce soit (autre que la fraude de Monefit), le Site SmartSaver est indisponible à tout moment ou pour toute période.
- 13.3. Vous êtes responsable de la mise en place de toutes les dispositions nécessaires pour avoir accès au Site SmartSaver.
- 13.4. Lorsque le Site SmartSaver est consulté à partir d'un autre site web que le Site SmartSaver, vous acceptez de respecter à la fois les présentes Conditions et les conditions d'utilisation applicables au site web tiers. En cas de divergence entre les présentes Conditions et celles d'un autre site hébergeant le Site SmartSaver, les présentes Conditions prévalent.

- 13.5. Vous ne pouvez accéder au Site SmartSaver ni l'utiliser que pour sa finalité prévue et vous vous interdisez de :
- 13.5.1. obtenir un accès non autorisé au Site SmartSaver, y apporter des modifications non autorisées ou introduire tout type de code malveillant sur le Site SmartSaver par quelque moyen que ce soit;
 - 13.5.2. procéder à de la rétro-ingénierie ou à la décompilation (en tout ou en partie) du Site SmartSaver ou de tout logiciel disponible via le Site SmartSaver ;
 - 13.5.3. copier, modifier, reproduire, transmettre, altérer ou distribuer tout ou partie du Site SmartSaver ou tout matériel ou information y figurant sans le consentement écrit préalable de Monefit ;
 - 13.5.4. utiliser le Site SmartSaver à toute fin illégale au regard de la législation applicable ;
 - 13.5.5. utiliser le Site SmartSaver pour commettre une infraction pénale (y compris le blanchiment d'argent et/ou le financement du terrorisme) ;
 - 13.5.6. utiliser le Site SmartSaver pour simuler des communications émanant de nous ou d'un autre service ou entité afin de collecter des informations d'identité, des identifiants d'authentification ou d'autres informations ; ou
 - 13.5.7. utiliser le Site SmartSaver d'une manière qui perturbe son fonctionnement. Nous nous réservons le droit de mettre fin à votre utilisation du Site SmartSaver ou de la limiter pour toute activité de ce type.
- 13.6. Le Site SmartSaver peut contenir des hyperliens ou des renvois vers des sites web tiers. Ces hyperliens ou renvois sont fournis uniquement pour votre information et votre commodité. Nous n'exerçons aucun contrôle sur les sites web tiers et n'assumons aucune responsabilité juridique quant au contenu, au matériel ou aux informations qui y figurent. L'affichage d'un hyperlien et la référence à tout site web tiers ne signifie pas que nous approuvons ce site, ses produits ou ses services. Votre utilisation d'un site tiers est régie par les termes et conditions dudit site tiers.
- 13.7. Monefit ne garantit pas que le Site SmartSaver sera sécurisé ou exempt de bogues ou de virus.
- 13.8. Vous êtes responsable de la configuration de votre infrastructure informatique et de vos programmes informatiques pour accéder au Site SmartSaver. Vous devez utiliser votre propre logiciel de protection contre les virus.

14. PROCÉDURE DE RÉCLAMATION

- 14.1. La satisfaction des Utilisateurs est essentielle au succès de notre activité.
- 14.2. Si vous souhaitez déposer une réclamation concernant le Site SmartSaver et/ou les services fournis sur le Site SmartSaver, vous pouvez envoyer un email à info@monefit.com, en indiquant brièvement les détails de votre réclamation ainsi que votre Numéro de Compte SmartSaver et/ou l'adresse email utilisée sur le Site SmartSaver. Notre service client accuse réception de votre réclamation dans un délai d'un (1) Jour ouvré. Il procède ensuite à une enquête et vous adresse une réponse initiale dans un délai n'excédant pas quatorze (14) jours supplémentaires.

15. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

- 15.1. Monefit est propriétaire ou titulaire de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle relatifs au Site SmartSaver. Ces œuvres sont protégées par les lois sur le droit d'auteur et tous ces droits sont réservés.
- 15.2. « Monefit SmartSaver » est une marque déposée de Monefit. Vous ne pouvez faire aucun usage non autorisé de la marque « Monefit SmartSaver » et tout usage non autorisé peut donner lieu à des poursuites.
- 15.3. Le Site SmartSaver (smartsaver.monefit.com) est le localisateur uniforme de ressources (« URL ») de Monefit. Vous ne pouvez faire aucun usage de cet URL (ou de tout autre URL nous appartenant) sur un autre site web ou service numérique sans notre consentement écrit préalable au cas par cas.
- 15.4. Le simple fait d'accéder au Site et de le parcourir en tant qu'Utilisateur ne transfère aucun droit sur le contenu ni sur les droits de propriété intellectuelle y afférents. Sauf autorisation prévue par la loi, vous convenez de ne pas surveiller, utiliser ou copier nos pages web ou tout contenu du Site SmartSaver. Toute utilisation ou reproduction non autorisée peut donner lieu à des poursuites.
- 15.5. Toute donnée concédée sous licence à Monefit par des tiers est fournie pour être utilisée uniquement sur le Site SmartSaver et ne peut être utilisée à des fins commerciales sans le consentement desdits tiers.

16. DONNÉES PERSONNELLES, POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ ET POLITIQUE RELATIVE AUX COOKIES

- 16.1. Vous acceptez que toutes les informations personnelles que vous nous fournissez via le Site SmartSaver puissent être collectées, stockées, traitées et utilisées conformément à notre Politique de **confidentialité**.
- 16.2. Lorsque vous utilisez le Site SmartSaver, nous pouvons collecter des informations concernant votre ordinateur (y compris, le cas échéant, votre adresse IP, votre système d'exploitation et le type de navigateur) et votre interaction avec le Site SmartSaver, notamment à des fins d'administration de la place de marché et d'amélioration du service. Reportez-vous à notre **Politique relative aux cookies** pour de plus amples informations.
- 16.3. Les présentes Conditions doivent être lues conjointement avec la Politique de confidentialité et la Politique relative aux cookies (ensemble, les « Politiques ») et en complément de celles-ci. En utilisant le Site SmartSaver et tout autre système ou service fourni via celui-ci, vous confirmez avoir eu la possibilité de lire les Politiques et acceptez d'être lié par leurs termes. Si vous n'acceptez pas les Politiques, vous devez cesser immédiatement d'utiliser le Site SmartSaver.

17. LIMITATIONS ET EXCLUSIONS DE RESPONSABILITÉ

- 17.1. Aucune disposition des présentes Conditions n'exclut ni ne limite la responsabilité, de notre part comme de la vôtre, en cas de fraude (y compris une fausse déclaration frauduleuse ou une dissimulation frauduleuse), de faute intentionnelle ou de toute autre responsabilité ne pouvant être légalement exclue ou limitée (y compris toute responsabilité en cas de décès ou de dommage corporel résultant de notre négligence ou de celle de nos employés, agents ou sous-traitants).

- 17.2. Notre responsabilité découlant d'une violation des présentes Conditions est limitée à toute perte ou tout dommage qui constitue une conséquence raisonnablement prévisible d'une telle violation et qui découle directement de nos actes, et est plafonnée au montant du Prix SmartSaver. Nous ne sommes en aucun cas responsables :
- 17.2.1. de la perte de tout ou partie d'un Prix SmartSaver (qu'elle soit directe, indirecte ou consécutive) ;
 - 17.2.2. d'une perte de profit (qu'elle soit directe, indirecte ou consécutive) ;
 - 17.2.3. d'une perte d'usage, de revenu, de production ou d'activité (dans chaque cas, qu'elle soit directe, indirecte ou consécutive) ;
 - 17.2.4. d'une perte de clientèle, d'image de marque ou d'opportunité (dans chaque cas, qu'elle soit directe, indirecte ou consécutive) ;
 - 17.2.5. d'une perte d'économies anticipées ou de marge (dans chaque cas, qu'elle soit directe, indirecte ou consécutive) ;
 - 17.2.6. d'une perte d'avantage contractuel (qu'elle soit directe, indirecte ou consécutive) ;
 - 17.2.7. de la responsabilité du Prêteur envers des tiers, y compris toute Autorité fiscale (qu'elle soit directe, indirecte ou consécutive) ;
 - 17.2.8. d'un temps de gestion, d'exploitation ou autre inutilement consacré (qu'il soit direct, indirect ou consécutif) ;
 - 17.2.9. de toute autre perte indirecte, consécutive ou particulière.
- 17.3. Nous ne sommes pas responsables envers vous de toute perte ou dommage, contractuel, délictuel (y compris la négligence), résultant d'une violation d'une obligation légale ou autre, survenant dans le cadre de ou en relation avec
- 17.3.1. votre utilisation (ou incapacité d'utilisation) du Site SmartSaver ; et/ou
 - 17.3.2. votre utilisation ou votre confiance dans tout contenu affiché sur le Site SmartSaver.
- 17.4. Nous ne sommes pas responsables, en vertu des présentes Conditions, de tout manquement à l'exécution de nos obligations et n'assumons aucune responsabilité au titre de toute réclamation liée à un tel manquement, lorsqu'il résulte d'un Événement de force majeure.
- 17.5. Nous n'assumons aucune responsabilité en cas de non-affichage sur le Site SmartSaver, de retrait ou de non-appairage à une Créance SmartSaver, de toute Offre ferme émise par vous.
- 17.6. Nous ne sommes pas responsables de toute perte ou tout dommage causé par un virus, une attaque par déni de service distribué ou tout autre élément technologiquement nuisible pouvant infecter votre équipement informatique, vos programmes informatiques, vos données ou tout autre matériel du fait de votre utilisation du Site SmartSaver ou du téléchargement de tout contenu.

17.7. Aucun des dirigeants, employés, agents ou sociétés du Groupe de Monefit (à l'exclusion du Prêteur) ne formule une garantie ni ne fait de déclaration (expresse ou implicite) quant à l'exactitude, l'exhaustivité ou la qualité des informations fournies par le Prêteur ou omises par celui-ci, lesquelles sont, dans toute la mesure permise par la loi, exclues et déclinées ; en outre, ces parties n'acceptent aucune responsabilité pour toute perte subie par un Utilisateur ou un tiers résultant de la confiance accordée à ces informations dans le cadre des présentes Conditions.

18. DISPOSITIONS FINALES

18.1. Monefit est en droit de se fier à tout acte accompli, tout courrier ou document signé ou toute communication envoyée par voie électronique ou via le Site SmartSaver par toute personne prétendant agir, signer ou envoyer au nom d'un Utilisateur, nonobstant tout défaut ou absence d'autorité de cette personne.

18.2. Chaque Partie est seule responsable de la déclaration et du paiement de tout impôt qui lui est applicable

18.3. Rien dans les Conditions SmartSaver ne saurait être interprété comme créant entre les Parties une association, un partenariat, une coentreprise, ou une relation de mandant à mandataire ou de subordination (employeur/salarié). Chaque Partie s'interdit de se présenter, et doit veiller à ce que son personnel ne se présente pas, comme mandataire de l'autre Partie

18.4. Les Conditions SmartSaver ne peuvent être interprétées comme créant un quelconque instrument financier. Les Conditions SmartSaver, en tout ou partie, et les droits qui en découlent ne peuvent être cédés à un tiers sans accord écrit préalable entre les Parties. Toutefois, Monefit peut céder tout ou partie des Conditions SmartSaver (y compris les droits et/ou obligations en découlant) à toute Société du groupe. L'Acheteur donne par les présentes son consentement irrévocable à une telle cession. Dans ce cas, Monefit reste solidairement responsable des obligations déjà nées et exigibles au moment de la cession.

18.5. En confirmant les Conditions SmartSaver, toutes les Parties (et leurs représentants) confirment avoir lu intégralement les Conditions SmartSaver, reçu des informations détaillées concernant les droits et obligations découlant des Conditions SmartSaver, et comprendre parfaitement et accepter les termes et conditions des Conditions SmartSaver.

18.6. Les droits de Monefit en vertu des présentes Conditions ne sont en rien affectés par toute concession de délai ou toute indulgence accordée par Monefit à un Utilisateur ou à toute autre personne, ni par tout retard ou défaut dans l'exercice par Monefit d'une option en vertu des présentes Conditions ou autrement.

18.7. La clôture d'un Compte SmartSaver n'affecte pas l'entrée en vigueur ou le maintien en vigueur de toute disposition des présentes Conditions expressément destinée à entrer en vigueur ou à demeurer en vigueur après une telle clôture.

18.8. Chaque Utilisateur accepte que Monefit puisse exécuter ses obligations en vertu des présentes Conditions en faisant appel à des sous-traitants ou agents dûment qualifiés et que l'exécution de toute obligation par une telle personne constituera l'exécution de cette obligation par Monefit, étant entendu que cette délégation ou exécution n'a pas pour effet de réduire les obligations de Monefit en vertu des présentes Conditions.

- 18.9. Monefit peut céder ou transférer tout droit ou toute obligation en vertu des présentes Conditions, sous réserve d'informer tous les Utilisateurs de l'identité du cessionnaire ou du bénéficiaire du transfert envisagé vingt (20) Jours ouvrés avant une telle cession ou un tel transfert.
- 18.10. Aucun retard dans l'exécution d'une obligation ou dans l'exercice d'un droit en vertu des Conditions SmartSaver ne vaut renonciation à cette obligation ou à ce droit et l'exécution partielle ou ponctuelle d'une obligation ou l'exercice partiel d'un droit n'empêche pas l'exécution ultérieure de cette obligation ou l'exercice ultérieur de ce droit.
- 18.11. Si une disposition des présentes Conditions est jugée invalide ou inapplicable, les autres dispositions n'en sont pas affectées et demeurent pleinement en vigueur.
- 18.12. Sauf disposition contraire de la législation locale applicable, les présentes Conditions SmartSaver (et toute réclamation s'y rapportant, qu'elle soit contractuelle ou non contractuelle) sont régies par le droit estonien et chaque Utilisateur SmartSaver se soumet à la compétence des tribunaux estoniens pour tout litige découlant des présentes Conditions (contractuel ou non contractuel), sans préjudice du droit de Monefit d'intenter une action devant les tribunaux de tout pays dans lequel tout Utilisateur SmartSaver est domicilié.
- 18.13. Les présentes conditions ont été rédigées en langue anglaise et publiées sur le site internet SmartSaver. En cas de divergence entre la version anglaise et toute version traduite mise à disposition sur le site internet SmartSaver la version anglaise prévaudra.